



Journée de la visibilité lesbienne : et si on donnait la parole aux premières concernées ?

Le 26 avril prochain aura lieu la journée de visibilité lesbienne, les militantes des EAC prennent la parole pour mettre en lumière les problématiques des lesbiennes qu'elles accompagnent au quotidien au sein de l'association.

2021 enfin l'année de la PMA pour tou.tes. ?

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, cette mesure incluse dans le projet de loi bioéthique se fait attendre...depuis de nombreuses années.

Derrière cette loi, il y a des femmes qui attendent de pouvoir fonder une famille dans leur pays, de ne plus être obligées de passer la frontière pour donner corps à leur désir d'enfant.

Ces femmes se trouvent aujourd'hui dans un entre-deux qui n'en finit pas et qui les maintient dans les interrogations : aller à l'étranger ou attendre la loi ? se marier ou espérer que les mesures en lien avec la filiation soient entrées en vigueur à la naissance de l'enfant ?

Et un et deux livrets de famille !

Nombreuses sont les femmes mariées qui s'adressent à nous à la naissance de leur enfant car la mairie ne leur délivre pas de livret de famille faisant apparaître la mère qui vient d'accoucher et l'enfant. En effet, avant de pouvoir être inscrit sur le livret de famille délivré à ses mères au moment du mariage, l'enfant devra être adopté par la maman sociale. Or, le fait que la mère qui a porté l'enfant soit mariée n'empêche pas la délivrance d'un nouveau livret de famille. Cela entraîne des difficultés dans le cadre de certaines démarches administratives qui nécessitent de fournir ce document (inscription en crèche par exemple).

Des formulaires toujours inadaptés

Huit ans après la loi dite du mariage pour tous, les lesbiennes ne peuvent toujours pas faire de demande de carte d'identité pour leurs enfants sans rencontrer des difficultés pour indiquer son état civil. En effet, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés impossible d'avoir deux mères lorsqu'on complète une demande de carte d'identité.

Comme le racontent plusieurs témoins du livre « Gosses d'homos » de Kolia Hiffler-Wittkowsky, ceci n'est qu'un des nombreux exemples de formulaires administratifs non inclusifs auxquels les familles LGBTparentales sont confrontées.

Des familles non protégés

En 2021 l'association a mis en place un groupe de soutien destiné aux mères sociales qui, suite à leur séparation de la mère qui a porté l'enfant, mènent un combat juridique pour maintenir le lien lui. Ces femmes sont nombreuses à subir le vide juridique que leur impose la loi actuelle. Elles qui ont construit un projet de parentalité et partagé les premiers mois et souvent les premières années de vie de leur enfant, se trouvent brutalement privées du lien avec lui.

Afin de donner du sens à cette journée de visibilité lesbienne, donnez la parole aux premières concernées et aux problématiques qu'elles rencontrent dans leur quotidien : les mères lesbiennes existent et ont des choses à dire sur la place qu'elles occupent dans la société !